

# weber régulateur

## COUCHE DE FOND AVANT L'APPLICATION D'ENDUITS DE PAREMENTS ORGANIQUES

- + Prêt à l'emploi
- + Réduction des COV : classement A
- + Disponible en 9 teintes



10 kg, 20 kg

### Produit(s) associé(s)

→ weber durcisseur surface



### DOMAINE D'UTILISATION

- ◆ couche de fond pour les façades et les murs des maisons, bâtiments collectifs, tertiaires et industriels, en neuf ou en rénovation

### SUPPORTS

#### intérieurs ou extérieurs

- ◆ tous les supports destinés à recevoir une peinture, un enduit de parement organique (RPE) ou un revêtement d'imperméabilité
- ◆ pour les supports très pulvérulents ou farinants, utiliser **weber durcisseur surface** avant l'application du **weber régulateur**
- ◆ se reporter aux normes NF DTU 59-1 et NF DTU 42-1

### PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- ◆ pour utiliser ce produit en toute sécurité, afin de protéger votre santé et l'environnement, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage
- ◆ les consignes de sécurité pour un emploi sûr de ce produit sont disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS), accessible sur [www.quickfds.fr/weber](http://www.quickfds.fr/weber)
- ◆ les informations relatives aux dangers des produits figurent à la rubrique Sécurité Produits

Pour un enduit de parement organique weber.tene SG de référence couleur...	Appliquer weber régulateur de référence
HA108 - HA210 - HA306	1385.0017
HA113 - HA202 - HA203 - HA204 - HA213 - HA302 - HA303 - HA309 - HA403	1385.0700
HA115 - HA214 - HA216 - HA308	1385.0901
HA105 - HA209	1385.0902
HA157 - HA354	1385.0903
HA109 - HA307	1385.0905
HA110 - HA215 - HA217	1385.0906
HA101 - HA103 - HA104 - HA112 - HA114 - HA201 - HA305 - HA451 - HA502	<b>weber peinture</b> (blanc)

**NB :** les finitions **weber.plast souple** et **weber peinture** ne nécessitent pas l'emploi d'un **weber régulateur teinté**.  
Pour tous ces produits, utiliser la référence 007.

### IDENTIFICATION

- ◆ composition : charges minérales, dispersion aqueuse de copolymères acryliques, adjuvants spécifiques

◆ pH : 7,5

### RECOMMANDATIONS

- ◆ le produit est livré prêt à l'emploi. Ne jamais ajouter d'eau
- ◆ nettoyer l'outillage à l'eau après utilisation

### PRÉPARATION DES SUPPORTS

- ◆ ils doivent être parfaitement secs, sains, cohésifs et bien dépolissés

### CONDITIONS D'APPLICATION

- ◆ température d'emploi : de +5 °C à +30 °C
- ◆ ne pas appliquer sur support gelé, en cours de dégel ou s'il y a risque de gel dans les 24 heures. Éviter l'application par temps très humide ou par fortes chaleurs

### APPLICATION

1

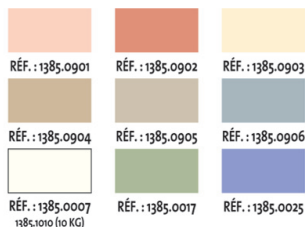


- ◆ appliquer une couche de **weber régulateur** à l'aide d'un rouleau laine ou à la brosse. Si besoin, appliquer une 2<sup>ème</sup> couche pour uniformiser la teinte du support

2

- ◆ laisser sécher environ 4 à 24 heures avant d'appliquer le revêtement

## INFOS PRATIQUES



### Unités de vente :

- ◆ seau en plastique de 20 kg (palette filmée complète de 24 seaux, soit 480 kg)
- ◆ seau en plastique de 10 kg pour la couleur 007 (réf. 1385.1010) palette filmée complète de 44 seaux, soit 440 kg

### Format de la palette :

80x120 cm

### Consommation :

de 200 à 300 g/m<sup>2</sup>

**Outillage :** rouleau laine, brosse

**Conservation :** 1 an à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel et des fortes chaleurs

**Couleurs :** 9 teintes en seau de 20 kg. Consulter le nuancier ci-dessus.

Choisir la couleur du régulateur à partir du nuancier 252 teintes

*Les teintes de nos produits sont données à titre indicatif, celles-ci pouvant être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur chantier. Compte tenu des procédés de reproduction, ce nuancier ne saurait être qu'approximatif. Consultez nos échantillons.*

Ce document est fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Saint-Gobain Weber décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux non conforme aux règles prescrites dans la présente documentation, les documents techniques (DTU; Avis Techniques...) et les règles de l'art applicables.